

- un permis de 10 ans octroyant des privilèges d'exemption de droits de douane et d'impôt sur le revenu pendant toute sa durée d'existence.

## Aide gouvernementale

La Industrial Development Corporation de la Barbade a la responsabilité de stimuler et d'aider l'industrie. Elle offre des services très variés, notamment la fourniture de locaux d'usine, de subventions à la formation, d'avis relatifs à la législation sur les stimulants fiscaux et une aide pour coordonner les coentreprises.

On peut se procurer une information détaillée et des brochures relatives aux investissements à la Barbade auprès de :

The Barbados Industrial Development Corporation  
Pelican House  
Princess Alice Highway  
Bridgetown (Barbados)  
Tél. : (809) 427-5350  
Télex : 2295 BARDEV WB

La Export Development Corporation donne des conseils sur toutes les questions afférentes au commerce d'exportation de l'île et aide à trouver des marchés d'exportation pour les fabricants locaux.

## Zones de libre-échange

Il n'existe, actuellement, aucune zone de libre-échange à la Barbade.

## Investissements étrangers

À la Barbade, les investissements étrangers sont bien accueillis et même encouragés, la forme la plus souhaitable étant la création de coentreprises entre des sociétés locales et des sociétés étrangères. Les firmes canadiennes participent largement à l'économie locale par des investissements variés, des coentreprises et des accords de licence dans des secteurs tels que les banques, les assurances, le tourisme, la construction, l'électronique, le conditionnement des aliments et d'autres industries de fabrication légère. Des mécanismes comme le Programme de coopération industriel, administré par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), appuient aussi les nouvelles entreprises. (Voir chapitre VI)